

5.2 Optimisation des installations reliées à la gestion des matières résiduelles

La MRC de La Matapédia utilise présentement le LES de Padoue pour l'enfouissement de ses matières résiduelles. Comme il a déjà été mentionné précédemment, la MRC suite à la fermeture du LES d'Amqui, a dû utiliser le lieu d'enfouissement de Padoue pour éliminer ses déchets. Ce LES atteindra bientôt sa capacité maximale d'enfouissement, il faudra donc se tourner vers un autre site. Les MRC de La Mitis et de La Matapédia sont présentement en pourparlers afin de trouver une solution en ce qui concerne l'implantation d'un futur LET. Une solution définitive devrait voir le jour au cours de l'année 2005.

En ce qui concerne le CFER Matapédia-Mitis, des transformations majeures de la ligne de tri seront réalisées à l'automne 2003. La capacité de traitement passera de 3 000 à 6 000 tonnes de matières traitées par quart de travail. Suite à cette mécanisation, il sera possible de desservir d'autres MRC ou d'aller chercher des volumes supplémentaires dans les secteurs des ICI.

Les écocentres présents sur le territoire sont encore en période de rodage, car ils sont en place depuis moins d'un an. Par contre, pour s'assurer de récupérer le maximum de matières, ils ont déjà pris entente avec différents organismes présents sur le territoire de la MRC pour récupérer les encombrants qui ont un potentiel de mise en valeur.

Pour augmenter le taux de participation des citoyens à la collecte sélective, au compostage domestique et à la collecte de résidus domestiques dangereux, des campagnes d'information et de sensibilisation seront mises de l'avant pour impliquer les gens davantage dans ces trois activités.

La récupération des textiles par les organismes de la région est déjà très avancée. Aucun scénario ne sera proposé en ce qui concerne la gestion des textiles. Cependant, il est essentiel que les divers intervenants en place dans le Bas-Saint-Laurent et même

dans le Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Les Basques (KRTB) se concertent davantage. Ceux-ci pourront s'assurer d'une meilleure gestion des surplus et écouler certains types de textile vers les grands centres.

6. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION

6.1 Définition, rôle et objectifs des orientations

Les orientations

- Réduire la quantité de matières résiduelles générées
- Préconiser, dans l'ordre, les filières de réduction à la source, réutilisation, récupération et valorisation et finalement d'élimination pour la gestion des matières résiduelles
- Protéger la santé publique et l'environnement des risques liés à la gestion des matières résiduelles
- Identifier le mode d'élimination des déchets à préconiser suite à la fermeture du site de Padoue

6.2 Détermination des objectifs

Les objectifs de valorisation du *Plan de gestion de matières résiduelles de la MRC de La Matapédia* sont les suivants :

- récupérer 60 % du verre, du plastique, du métal, des fibres (papiers et cartons), des résidus encombrants et des matières putrescibles (résidus verts et alimentaires) ;
- récupérer 80 % des contenants de bière et de boissons gazeuses à remplissage unique ;
- détourner de l'élimination 50 % des textiles ;
- récupérer 20 % des métaux non consignés ;
- récupérer et recycler 75 % des huiles, des peintures et des pesticides (résidus domestiques dangereux) ;
- récupérer et recycler 60 % de tous les autres résidus domestiques dangereux.

À court terme, les objectifs du *Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Matapédia* visent à :

- sensibiliser et informer la population sur les principes des 3RV-E;
- offrir aux citoyens un service ponctuel de récupération des résidus domestiques dangereux (collecte annuelle);
- interdire l'élimination des résidus verts (herbes, feuilles et résidus de jardins).

À long terme les objectifs en lien à la gestion des matières résiduelles consistent à :

- collaborer avec les intervenants du milieu au maintien et à l'amélioration des activités en lien à la gestion des matières résiduelles ;
- implanter sur tout le territoire le service de collecte sélective porte à porte des matières résiduelles.

6.3 Droit de regard sur l'enfouissement

La MRC de La Matapédia désire utiliser son droit de regard sur l'élimination.

Elle limitera la mise en décharge ou l'incinération sur son territoire des matières résiduelles provenant de l'extérieur de son territoire à 10 000 tonnes par année; ce volume correspond à la quantité de matières résiduelles éliminées par la MRC de La Mitis.

6.4 Élaboration et description des activités

Un comité de travail a été formé par la MRC à l'automne 2002 afin d'analyser la problématique de gestion des matières résiduelles et de proposer des activités permettant d'atteindre les objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières*

résiduelles 1998-2008. Ce comité était composé de deux élus; madame Rita Angers Rioux, maire de Saint-Tharcisus et monsieur Gilbert Sénéchal, maire de Saint-Noël, ainsi que de représentants des milieux environnemental, socio-communautaire, syndical et du monde des affaires soit dans d'ordre madame Lise D'Auteuil, du Regroupement Écolo-Vallée, madame Sylvie Tremblay, de Chic-Bazar, monsieur Yvan Madore, du Syndicat des Enseignants du Québec et monsieur Martin Dumoulin du CLD de La Matapédia

L'analyse des scénarios permettant l'atteinte des objectifs de la politique a été effectuée par les membres de ce comité et chaque réunion a fait l'objet d'un compte rendu détaillé. Étant donné cette situation, seules les activités retenues par le comité seront présentées dans ce chapitre. Le lecteur, s'il le désire peut consulter les comptes rendus des réunions à l'annexe 10 du présent document.

La démarche du comité de travail était la suivante :

- Lors de chaque rencontre du comité, un thème spécifique était abordé, comme par exemple les matières putrescibles;
- pour chacun de ces thèmes les objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* étaient décrits ainsi que l'état actuel de la situation;
- en fonction des objectifs à atteindre, différents scénarios ont été présentés au comité; les avantages et inconvénients, les coûts d'implantation et de gestion;
- après échange et discussion le comité décidait ensemble des activités qui seraient présentées au conseil des maires et de l'échéancier de réalisation.

Au total, six rencontres de travail ont été nécessaires afin d'analyser et de solutionner la problématique de gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC de La Matapédia. La prochaine section décrit en détail chacune des activités qui seront mises

en œuvre sur le territoire de la MRC de La Matapédia afin d'atteindre les objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

6.4.1 Description des activités retenues

Activité #1

Rédaction d'articles dans les journaux

Publication dans les journaux locaux et municipaux d'articles ayant comme thème le principe des 3RV-E et la gestion des matières résiduelles.

La population de la MRC de La Matapédia, tout comme celle du Québec, accuse des retards en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles. Les citoyens ne sont pas suffisamment informés sur ce sujet, ainsi que sur les diverses filières de traitement présentes sur le territoire de la MRC.

En ce qui concerne la production de matières résiduelles, le citoyen est à la base de la pyramide. Ce faisant, il nous sera impossible d'atteindre les objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* sans éduquer, ni informer, ni sensibiliser la population.

Afin de réaliser ce mandat, la première activité du *Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Matapédia* est donc la publication, dans les médias locaux, d'articles ayant pour thème; la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination des matières résiduelles.

Plusieurs articles auront comme thème la promotion du compostage domestique et l'herbicyclage. La sensibilisation des citoyens au bienfait de ces modes de gestion des matières résiduelles est essentielle à l'atteinte des objectifs de la Politique.

Lors de la publication d'articles, la MRC verra à sensibiliser les citoyens sur les nombreuses activités de gestion des textiles ayant cours dans la MRC et à en faire la promotion.

Description

La rédaction d'articles dans les médias locaux et municipaux a pour but d'éduquer la population sur la gestion des matières résiduelles, de l'informer des diverses filières de gestion qui doivent être privilégiées et de la sensibiliser à la nécessité d'effectuer une saine gestion des matières résiduelles qu'elle génère. Ce mode de communication, permettra d'avoir un contact régulier avec la population et de promouvoir les grands principes de réduction à la source, de réemploi, de recyclage, de valorisation et l'élimination des matières résiduelles. Au total, environ 26 articles seront publiés annuellement dans le journal local (soit un à toutes les deux semaines). Il y aura aussi publication dans les journaux municipaux selon leur fréquence de parution.

Étapes de réalisation

Les articles seront publiés périodiquement dans les journaux locaux et municipaux. Une personne responsable de la gestion des matières résiduelles au sein de la MRC de La Matapédia, sera en charge de faire la recherche et la rédaction de ces articles. Elle s'occupera de faire le suivi auprès des médias et des municipalités afin de s'assurer que les articles soient publiés selon le calendrier de parution.

Estimation des coûts

Le coût relié à la rédaction des 26 articles, à la recherche, au suivi et à la mise à jour, est évalué à 2 000\$ par année.

Il n'y a pas de coût applicable à la publication des articles dans le journal local, puisque les médias écrits, conformément à l'entrée en vigueur de la Loi 102, devront libérer de l'espace pour faire la promotion de la gestion des matières résiduelles.

Pour ce qui est de la publication des articles dans les journaux municipaux, ce service est gratuit. Il suffit de faire parvenir les articles auprès du responsable dans chaque municipalité.

Le tableau 6.1 - *Estimation des coûts liés à la rédaction des articles* résume les coûts liés à la rédaction des différents articles. Il faut noter que cette activité permettra aussi de promouvoir tous les aspects liés à la gestion des matières résiduelles comme la récupération, le compostage domestique, les RDD, les points de dépôts et les diverses collectes municipales, etc.

Tableau 6.1 Estimation des coûts liés à la préparation et la publication des articles

Description	Montant (\$)
Rédaction d'articles, recherche et suivi	2 000
Publication dans le journal local (Loi 102)	0
Publication dans les journaux municipaux	0
Total des coûts liés à la préparation et la publication des articles	2 000
Coût total pour la préparation et la publication des articles (\$/habitant)	0,10

Échéancier

La rédaction des chroniques sur la gestion des matières résiduelles, devrait débuter dès l'automne 2003. Le sujet des articles sera mis à jour à chaque année. D'autres articles seront publiés au fur et à mesure que de nouvelles activités seront implantées.

Prévisions

En publiant des articles dans les médias écrits, nous prévoyons améliorer le taux de récupération d'environ 1% par année.

Activité #2

Campagne d'information et de sensibilisation résidentielle

Mise sur pied d'une campagne annuelle de sensibilisation et d'information dans le secteur résidentiel.

Depuis quelques années, la MRC de La Matapédia effectue périodiquement des campagnes d'information et de sensibilisation porte à porte. Ces campagnes dont le sujet principal est la récupération sont très appréciées par les citoyens. Le contact direct avec les gens permet d'identifier certaines problématiques, de connaître l'opinion de la population sur des sujets particuliers, comme par exemple le compostage. Ces rencontres avec chaque résidant font en sorte que les citoyens se sentent directement concernés par la problématique de gestion des matières résiduelles.

La publication des articles dans les médias permet d'éduquer, d'informer et de sensibiliser la population pendant toute l'année tandis que la campagne de sensibilisation et d'information porte à porte contribue à impliquer chaque citoyen à l'intérieur de la démarche globale de gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC.

Description

Les campagnes d'information et de sensibilisation seront faites en alternance dans les secteurs ouest et est de la MRC. Elles seront supervisées par la personne responsable de la gestion des matières résiduelles. L'expérience passée, nous démontre qu'il est

préférable de tenir ces campagnes durant une courte période, soit environ 8 à 10 semaines et d'embaucher des étudiants de niveau collégial.

Étapes de réalisation

L'organisation d'une campagne de sensibilisation et d'information nécessite bien sûr, beaucoup de préparation. Elle implique la recherche de partenaires financiers, la préparation du contenu de la campagne, l'embauche et la formation du personnel, l'évaluation et le suivi de la campagne, la production d'un rapport d'activités et l'élaboration de documents administratifs nécessaires au financement.

Estimation des coûts

Le coût total de réalisation d'une campagne d'information et de sensibilisation visant environ 15 588 habitants est d'environ 18 000 \$ (Campagne d'information et de sensibilisation, MRC de La Matapédia, été 2002). Pour réaliser de telles campagnes, il nous a été nécessaire d'associer des partenaires financiers tels Développement des Ressources Humaines Canada (programme Placement Carrière-Été), la SAQ ou Collecte Sélective Québec.

Le tableau 6.2 – *Financement de la campagne d'information et de sensibilisation, édition 2002* -, décrit en détail les coûts de réalisation, ainsi que le mode de financement de la campagne d'information et de sensibilisation.

La MRC de La Matapédia a déboursé 4 400 \$ pour réaliser la campagne d'information et de sensibilisation ce qui correspond environ à 25 % du coût de l'activité. Si la MRC peut compter sur une aide financière récurrente pouvant atteindre jusqu'à 75% des coûts, elle pourra maintenir cette activité d'année en année.

Tableau 6.2 Financement de la campagne d'information et de sensibilisation, édition 2002

Description des dépenses	Montant (\$)
Agents d'information (4 étudiants, salaire et charge sociale)	10 245
Frais de déplacement	730
Dépliants (Qte. : 10 000)	2 959
Papeterie	900
Coordination et suivi (MRC de La Matapédia)	3 311
Total des dépenses	18 145
Financement	
Développement des Ressources Humaine Canada (Programme Placement Carrière-été)	(10 245)
MRC de La Matapédia	(7 900)
Coût total pour financer la campagne d'information et de sensibilisation résidentielle (\$/habitant)⁽¹⁾	0,26

Note : ⁽¹⁾ Les coûts de cette campagne seront répartis sur une période de deux ans, car la moitié du territoire de la MRC sera visité annuellement, ce qui explique le coût de 0,26\$ / habitant.

Échéancier

Les campagnes de sensibilisation et d'information débiteront dès l'été 2003. La première campagne aura lieu dans les municipalités où la récupération se fait par apport volontaire, puisqu'elles n'ont jamais été visitées.

Prévisions

À la suite de la mise en œuvre des campagnes d'information et de sensibilisation, nous prévoyons augmenter nos performances globales d'environ 1% par année.